



Les **voltigeurs**
de **l'été** sont en
DANGER

Faites un don pour les Martinets



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Chère amie, Cher ami,

S'il est un oiseau dont j'attends le retour avec impatience chaque année, et je sais que je ne suis pas le seul, c'est bien le martinet ! Il rythme nos jours et nos soirées de printemps et d'été, avec ses vrilles, ses piqués et ses loopings. Et toujours ces sifflements si caractéristiques offrant un délicieux concert. C'est un compagnon de proximité, au cœur de nos villes et villages, tellement inféodé au bâti qu'il fait partie de notre patrimoine culturel.

Bien souvent les néophytes le confondent avec l'hirondelle. Mais peu importe, tous apprécient sa compagnie. Il a toujours égayé nos beaux jours, au point qu'on pourrait le croire éternel. **Et pourtant, bien que répandue, l'espèce se révèle malheureusement en déclin.**

Déjà, dans certains centres villes, les bâtiments neufs et les restaurations de bâtiments anciens ne permettent plus au martinet de se poser pour nicher. Dans le même temps, le nombre de martinets accueillis dans nos centres de soins n'a cessé de croître durant ces dernières années en raison notamment des aléas climatiques (tempête ou canicule)...

Aujourd'hui, concrètement, la LPO agit sur tous les fronts pour protéger les trois espèces de martinets. Nous avons besoin de vous : par votre don, vous participerez à la protection de ce fragile as du ciel.

Je vous remercie de vous engager à nos côtés et de contribuer ainsi à la sauvegarde de la biodiversité.

Toutes nos équipes s'associent à moi pour vous dire notre reconnaissance.

PS : Si vous avez déjà fait un don sur Internet pour soutenir cette action, nous vous en remercions bien sincèrement.

A. Bougrain Dubourg

Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO

L'ESPÈCE DE TOUS LES RECORDS

Bien que ressemblant aux hirondelles, les martinets appartiennent en fait à une famille différente, celle des Apodidés, un mot dérivé du grec « ápou » signifiant « sans pieds ». Il faut dire que ce voltigeur hors pair ne saurait que faire de grands pieds...

Trois espèces de martinets fréquentent la France : la plus commune est le Martinet noir. Son cousin, le Martinet pâle est quant à lui plus localisé sur le pourtour méditerranéen et quelques grands villes de Sud-Ouest. Le troisième membre de la famille est le Martinet à ventre blanc, adepte des zones montagneuses, rocheuses et escarpées, falaises ou édifices.



Le Martinet se révèle remarquable à bien des égards

- ✓ Une fois sa maturité atteinte (3 ans), il chasse, boit, dort, s'accouple, recueille les matériaux pour son nid... le tout sans jamais cesser de voler ! Il n'y a guère que la nidification et l'élevage des jeunes pour l'obliger à se poser. Ce qui, avec 24h par jour dans les airs, 10 mois par an, en fait l'oiseau le plus mobile au monde.
- ✓ Son corps parfaitement fuselé, aérodynamique, et ses ailes en forme de faux lui permettent de réaliser des acrobaties incroyables.
- ✓ Le Martinet noir détient le record de vitesse en vol horizontal avec 111,6 km/h ! Et jusqu'à 200 km/h en piqué ! De quoi rendre jaloux le Faucon pèlerin.
- ✓ Migrateur, il parcourt chaque année des milliers de kilomètres entre l'Afrique et l'Europe. Soit jusqu'à 4 millions de kilomètres dans sa vie, l'équivalent de cent fois le tour de la Terre !
- ✓ S'il vit généralement entre 9 et 10 ans - ce qui est un exploit eu égard à sa taille-, cet oiseau de tous les records détient également celui de la longévité avec un maximum homologué de 21 ans.
- ✓ Il se nourrit exclusivement d'insectes (mouches, moustiques, coléoptères), jusqu'à 20 000 par jour !
- ✓ C'est le premier migrateur à repartir pour l'Afrique, dès la fin du mois de juillet.

L'espèce garde certes un statut de conservation en « préoccupation mineure » sur les listes rouges Monde et Europe, mais elle est classée « quasi-menacée » en France en raison du déclin récent de la population. Car si l'espèce montre une tendance stable sur le long terme, sa population est en diminution depuis les années 1990. Entre 2001 et 2019, elle a même décliné de 48 %¹.

L'identification et la confirmation des principales raisons de son déclin sont compliquées à établir du fait des difficultés de suivis des tendances et des nids. Nous savons néanmoins déjà que les causes sont multiples :

► Cavernicole, le martinet aménage son nid dans un trou, un toit, un dessous de tuile, à l'arrière d'une gouttière, ou toute fissure d'un mur délabré. Or, ces cavités indispensables disparaissent lors de la rénovation des bâtiments, la réfection des toitures ou la démolition du bâti.

► Le déclin des populations d'insectes et notamment des insectes volants comme observé récemment en Allemagne (- 75 % en 27 ans !²) pourrait expliquer également le déclin des populations de martinets dont l'alimentation est strictement composée d'insectes volants.

► Le changement climatique pourrait également constituer une menace importante pour le Martinet noir, migrateur transsaharien avec la modification de la phénologie de migration, la modification des conditions de la reproduction au printemps en Europe et des conditions d'hivernage en Afrique. L'arrivée massive de martinets dans les centres de soins de la LPO est d'ailleurs souvent corrélée aux aléas climatiques (tempête ou canicule). Il arrive ainsi qu'en juin-juillet, nos centres aient à répondre à des centaines de sollicitations par jour !

Il est primordial que nous fassions tout notre possible pour protéger le martinet ! Au-delà du fait que cet oiseau soit extraordinaire, il joue un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes. En tant qu'insectivore à 100 %, c'est un régulateur important des populations de moustiques et de mouches. Les martinets nous évitent bien des insecticides.

¹Suivi Temporel des Oiseaux Communs STOC MNHN ; VigiNature 2020

²Hallmann et al. 2017



Protéger c'est à la fois mieux connaître, prévenir, agir et alerter. La LPO apporte donc des solutions aussi variées que les causes du déclin du martinet sont multiples.

MIEUX CONNAÎTRE

La LPO développe ses programmes d'observations des jardins, plateformes participatives, rédactions d'atlas, etc.

PRÉVENIR

La LPO sensibilise et conseille

- les entreprises et collectivités concernées par des aménagements ou rénovations du bâti : comment remplacer une colonie d'une construction réhabilitée, comment favoriser la nidification sur des constructions récentes, comment établir un calendrier d'intervention pour respecter au mieux l'espèce présente, etc.
- les particuliers : la LPO vulgarise au maximum son travail pour toucher un public très large : diffusion de fiches conseils/médiation, publication de nos propres revues, réponses à toutes vos questions, etc.

AGIR

La LPO accompagne les particuliers, entreprises, collectivités, à préserver les habitats, poser des nichoirs, créer des Refuges LPO, etc

La LPO accueille les martinets dans ses centres de soins. En 2020, ils représentaient 12 % de la totalité des prises en charge. Le triste « top 3 » des espèces dites « du bâti » accueillies en centres de soins représente 52 % de la totalité des accueils avec le martinet en tête (32 % de ces espèces).

ALERTER

Toutes les espèces de martinets sont protégées par de nombreux textes (loi du 10 juillet 1976, Directive européenne oiseaux, Code de l'environnement, arrêté ministériel du 29 octobre 2009) fixant la liste des oiseaux protégés. Il est donc formellement interdit de porter atteinte aux individus mais également à leurs nids et à leurs œufs ou poussins. Ainsi, dès qu'elle est informée d'une infraction par son réseau, la LPO France alerte voire dépose des recours juridiques.



OUI, JE SOUTIENS LES ACTIONS DE LA LPO VISANT À PROTÉGER LES MARTINETS

Plus rapide, vous pouvez choisir d'effectuer votre don en ligne sur www.lpo.fr ou par téléphone au 05 16 65 30 39 (don par CB uniquement)

Je fais un don ponctuel de :

- 50 € soit 17 € après déduction fiscale
- 100 € soit 31,28 € après déduction fiscale
- 150 € soit 51 € après déduction fiscale
- un soutien libre de €

Je règle par :

Chèque bancaire à l'ordre de la LPO

Carte bancaire n°

Expiration :

Cryptogramme visuel :

(Trois derniers chiffres au dos de votre carte)

Date :

Signature :

Je sais que soutenir la LPO par un prélèvement automatique mensualisé c'est :

- donner à la LPO toute ma confiance pour affecter mes dons aux missions qui en ont le plus besoin
- donner à la LPO une visibilité financière sur le long terme pour planifier ses actions et agir dans la durée
- permettre à la LPO de limiter ses frais de gestion

Je souhaite soutenir TOUTES les actions de la LPO par un prélèvement automatique mensuel de :

10 €/mois 15 €/mois 30 €/mois €/mois *Remplir le mandat au dos >>>>>>*

Je soutiens déjà la LPO par prélèvement automatique et je souhaite augmenter mon soutien mensuel de :

1 €/mois 3 €/mois 5 €/mois €/mois

**Merci de votre
générosité !**

M.* Mme* Mlle*

BS1AAD21

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* Ville* :

Tél. : Courriel :

Date de naissance : Profession (si retraité dernière profession) :

- J'autorise la LPO à utiliser mes coordonnées pour m'envoyer des informations sur ses actions
- Legs, donations, assurances-vie, je souhaite recevoir des informations en toute confidentialité.

*Mentions obligatoires

VOTRE SOUTIEN EN TOUTE CONFIANCE

- La LPO, reconnue d'utilité publique, est susceptible d'être contrôlée à tout moment par la Cour des comptes. Chaque année, les comptes sont certifiés par un Commissaire aux comptes.
- En 2019, 88,6 % des dépenses ont été consacrées à la réalisation de nos missions. Les frais de recherche de fonds privés se sont élevés à 911 000 euros, soit 4,7 % de notre budget.

VOTRE DON EST DÉDUCTIBLE DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU

En faisant un don à la LPO, vous bénéficiez d'une déduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. La LPO vous adresse un reçu fiscal en début d'année.

Les informations recueillies sur ce bulletin sont enregistrées et ne seront utilisées que pour la gestion de vos dons, l'envoi du reçu fiscal et d'informations relatives à la LPO. Elles ne sont pas transmises à des tiers. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement de vos données personnelles en vous adressant au siège de la LPO France.

À renvoyer au plus vite à : LPO • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX



LPO France

CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél. 05 46 82 12 34
Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Photographies : Agami, Davide et Dilomski.

Conception : Gwenaél Quintenne, Claire Parrot. Graphisme/Mise en page : Antoine Barreau, Service Éditions LPO © 2021 - ED2103001AB.
Impression : Imprimerie Rochelaise (17) - Imprim'Vert. Imprimé sur papier Innovation Green 100 % recyclé.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

